

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE LUNDI VINGT-DEUX NOVEMBRE, A DIX-NEUF HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Hervé MAUNOURY, Maire.

Date de la convocation écrite : 16 NOVEMBRE 2021

Etaient présents :

M. MAUNOURY - MAIRE

M. LE BRET, Mme LE VAGUERÈSE-MARIE, M. GRACIA, Mme PERCHERON, M. DAGORN,
Mme ALLENO - Maire-Adjoint

Mmes LEBLOND, GESNOUIN, M. LEBAS, Mme LEBAILLY, MM. THOMAS, DROUET,
BOULIER, Mmes DUVAL, PETIT, M. SAUVAGE, Mmes NÉRÉ-BRARD, CANONNE,
MM. SAVARY, RICHARD, Mme NEVEU, MM. BELLOCHE, ANDRÉ, Mmes MARY
ROUQUETTE & DEWAËLE - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

Mme PEUGNET (qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

M. SOBECKI (qui avait donné pouvoir à M. ANDRÉ *le temps de son absence pour
astreinte à l'hôpital*)

Mme MARTIN (qui avait donné pouvoir à Mme DEWAËLE)

AFFICHÉ le 26 NOVEMBRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE, SUR 29 VOTANTS :

- **DESIGNE** Monsieur Bastien RICHARD en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE** l'adhésion de la Ville de Falaise à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) ainsi que le versement de la cotisation afférente d'un montant de 500 € à partir de 2022 et pour toute la durée de la mandature ;
DESIGNE Madame Sandrine PETIT en qualité de représentante de la Ville de Falaise auprès de l'AVPU ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette adhésion.
- **APPROUVE** l'adhésion de la Ville de Falaise à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et des Jeunes (ANACEJ) ainsi que le versement de la cotisation annuelle afférente estimée à un montant de 690,61 € à partir de 2022 et pour toute la durée de la mandature ;
DESIGNE Monsieur Bastien RICHARD en qualité de représentant de la Ville de Falaise auprès de l'ANACEJ ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette adhésion.
- **ADMET** une non-valeur pour un montant de 1 535,20 € sur le budget annexe « SPIC Château Guillaume le Conquérant » ;
ADMET une non-valeur pour un montant de 306,95 € sur le budget principal Ville.
- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 2 du budget annexe « Château Guillaume le Conquérant ».
- **ACCEPTTE** les termes de la convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation des contrôles périodiques obligatoires des installations et équipement des bâtiments et des ouvrages ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention ;
DECIDE d'adhérer au groupement pour les lots 2, 3, 4 et 5.
- **DECIDE** de rectifier l'erreur matérielle relevée sur la délibération n° 21-044 du 28 juin dernier concernant la rémunération des agents dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC).
- **APPROUVE** l'actualisation des nouveaux taux de l'Indemnité mensuelle Spéciale de Fonctions (ISF) et les conditions de versement de cette indemnité aux agents de la Police Municipale.
- **APPROUVE** le versement de l'Indemnité tenant compte des Fonctions, des Sujétions et de l'Expertise (IFSE) du groupe A1 aux agents titulaires ou contractuels assurant les fonctions de Directeur Général des Services.
- **APPROUVE** l'indemnisation des congés annuels non pris lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie, de motifs tirés de l'intérêt du service ou du décès de l'agent (voir conditions sur la délibération correspondante).
- **APPROUVE** la mise à disposition du service communautaire « Accompagnement projets Petites Villes de Demain » ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition qui définit les modalités de mise en œuvre financières du poste de Charge de mission PVD-ORT.
- **APPROUVE** les modifications au tableau des effectifs ;
DECIDE que les dépenses en résultant soient couvertes par les crédits inscrits au chapitre 012.

- **APPROUVE** la mise en œuvre du dispositif de signalement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes à compter du 1^{er} décembre 2021 ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention « Référent signalement » avec le Centre de Gestion du Calvados.
- **DECIDE** d'accorder une subvention de 1 200 € à l'association Poisson d'Avril, répondant aux critères et conditions d'éligibilité du fonds de solidarité mis en place lors du Conseil Municipal du 29 mars 2021.
- **APPROUVE** la création d'un Conseil Municipal des Jeunes ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette création.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide financière à la Région Normandie pour la mise en œuvre du projet du Centre Socioculturel de promotion des dispositifs destinés aux jeunes.
- **DECIDE** de modifier la délibération n° 21-073 du 20 septembre 2021 suite à la remarque du Contrôle de Légalité qui souhaite que soit précisé que la gratification mensuelle, pour les stagiaires de l'enseignement, correspond à 15 % du plafond horaire en vigueur de la Sécurité Sociale.

PAR 22 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 2 du budget principal de la Ville.

PRISES D'ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

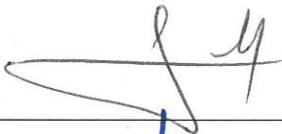
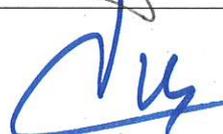
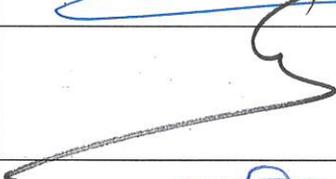
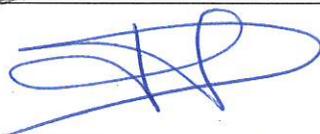
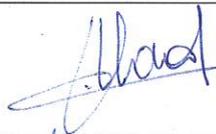
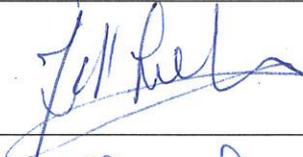
- **PREND ACTE** du point d'étape de l'opération d'aménagement du plan d'eau.

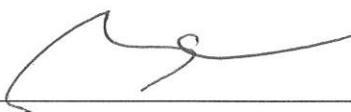
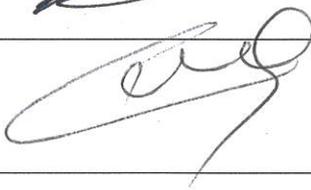
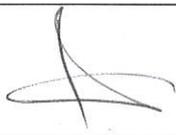
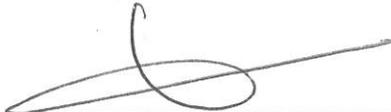
L'ordre du jour étant épuisé,

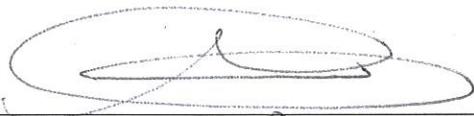
LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 40

SIGNATURE DES ELUS

**SIGNATURE DES
MEMBRES PRÉSENTS**

M. Hervé MAUNOURY	
M. Jacques LE BRET	
Mme Cécile LE VAGUERÈSE-MARIE	
M. Fabrice GRACIA	
Mme Gwenaëlle PERCHERON	
M. Grégoire DAGORN	
Mme Delphine ALLENO	
Mme Thérèse LEBLOND	
Mme Martine GESNOUIN	
M. Jean-Marc LEBAS	
Mme Bénédicte LEBAILLY	
M. Pascal THOMAS	

M. Philippe DROUET	
M. Bruno BOULIER	
Mme Sonia DUVAL	
Mme Sandrine PETIT	
M. Olivier SAUVAGE	
Mme Nathalie PEUGNET	Pouvoir Hervé SAUNDARY
Mme Véronique NÉRÉ-BRARD	
Mme Magali CANONNE	
M. Jean-Christophe SAVARY	
M. Bastien RICHARD	
Mme Chantal NEVEU	
M. Didier BELLOCHE	
M. Loïc SOBECKI	Pouvoir Jean Luc André
M. Jean-Luc ANDRÉ	

Mme Béatrice MARTIN	Pouvoir Clara Dewaële
Mme Valérie MARY-ROUQUETTE	
Mme Clara DEWAËLE	